



Divorce et séparation pensions alimentaires

Par **hendrix**, le **16/10/2014** à **19:54**

bonsoir

je suis divorcé et paie une pension de 400 euros par mois
mais ma situation a changé , j'ai eu un autre enfant cette année , est ce que je peux revoir
mon dossier

sachant que je suis actuellement en concubinage avec une personne

nous avons 2 salaires , est ce que le salaire de ma conjointe peut être pris en compte pour la
pension de mes autres enfants ?

Merci de votre retour à savoir combien je pourrais payer sachant j'ai des revenus par mois
2000 net

merci de votre retour
cordialement
HENDRIX